

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 3 (1900)

**Heft:** 107

**Artikel:** Hygiène de la basse-cour

**Autor:** D'Araules, Jean

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249705>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Item la femme de Patelet Staal est décédée le 3 décembre, entre quatre et cinq heures du soir.

Le même jour sur le soir, François greffier de la ville de Porrentruy, devint aveugle et dangereusement malade.

Item, maître Sack est mort le 1<sup>er</sup> décembre à six heures du matin sans se vouloir convertir, car il était luthérien. Le même jour, sur les cinq heures du soir on le conduisit dans sa patrie pour l'enterrer.

Item, le 5 décembre, un vendredi la veille de St Nicolas, il fit du tonnerre et un vent terrible, et de la pluie en même temps, principalement du côté d'Alle.

Coulo et sa femme sont partis le 16 décembre pour les troupes.

Mon oncle L'Hoste, du Saumon, est revenu le 19 décembre vers cinq heures du soir, après être resté autour de six mois dehors : il était à Paris. Il est rentré dans tous ses droits.

Un cabaretier d'Allschwiller est décédé dans le courant de décembre chez les fermiers Gurtler — On l'a reconduit dans son endroit pour l'enterrer.

Item un nommé Guéla fut tué à Bure dans la maison de son voisin, d'un coup d'épée qui lui perça dessous le bras, et repassa pardessous l'autre en lui percant le cœur ; il demeura mort sur place. On prit cinq individus qui avaient fait le coup, et on les conduisit aux prisons de Porrentruy. C'est le 26 décembre fête de St Etienne à neuf heures du soir, qu'ils firent ce malheur. Le lendemain ils furent amenés à Porrentruy avec les archers et aussi les témoins.

Item le même jour de la seconde fête de Noël, Joseph Bindit charpentier et Ignace Jollat coutelier, avec un autre charpentier montagnard, se firent mettre en la « Chambre de la Chèvre » aussi pour des batailles. Ils en sortirent trois jours après.

Item le 30 décembre est décédé le fils d'Ourit.

### 1761

Item le 2 janvier 1761 entre une et deux heures de l'après-diner, est décédée Mademoiselle Rosanelé fille du vieux Stallmeister (écuyer) du Château.

Item le même jour le frère de Madame Pâris est décédé chez sa sœur.

Item le 3 janvier, Nicolas Methuat a été conduit en prison au château par Charles Prussien archer, et le gros voeble : il a été pris chez son père.

Item le 7 janvier, le Suisse Haberthur s'est marié avec Mademoiselle Ramut le lendemain des Rois, entre cinq et six heures du matin.

Item le 8, comme il y avait un soldat dans la bande de ces garçons de Bure qui avaient tué un homme, ils sont sortis de prison sans châtiment, sinon que le soldat nommé Vauclair, âgé d'environ 23 ans, eut la tête tranchée. Celà se fit un jour de marché le 8 janvier 1761.

cainte se laisse dépouiller par le joueur insatiable. Ah ! pouah !

Et voilà de tristes choses ! Je me lave les mains quand j'ai touché les lettres de cet homme, qui m'a leurrée, qui a joué l'amour, et qui ne m'a payée du bien que par l'indifférence et la trahison.

Marie-Alice ne pleurait plus ; un feu sombre s'était allumé dans ses yeux.

Ah ! comme je le hais, aujourd'hui, ce noble comte de Ruloff. Plus mon amour a été grand et plus mon aversion est profonde. Jamais je n'oublierai ce qu'il m'a fait souffrir. Jamais je ne lui pardonnerai ; fût-il là, devant moi, sur le point de fermer les yeux à jamais. Ah ! Dieu ! Que la haine met d'amertume dans ma vie, car je n'étais pas faite pour haïr, ma pauvre sœur Florence.

Item le 9 janvier, le vieux Crétin ferblantier est décédé dans l'après-midi.

Le même jour, on a sonné l'agonie de la vieille dame de Grandvillars, (Grandvilliers) entre quatre et cinq heures après midi, et elle est restée en agonie jusqu'au lendemain à midi, et elle est décédée le 10 janvier.

Le 21 est mort le petit enfant du vieux granier du curé.

Item une vieille servante qui demeurait aux Annonciades est morte le 25 au matin.

Le même jour un dimanche, le feu se prit dans le bâtiment des Halles dans le poile du charbon, entre 3 et 4 heures de l'après-midi. On tira trois coups au château. On était aux vêpres quand l'alarme se fit, et on allait donner la bénédiction : cela n'empêcha pas le monde de sortir.

Item la femme de Muat, meunier au faubourg des capucins de Porrentruy, est morte le 3 février à dix heures du soir, un jour de Carnaval.

Item le 4 février M. d'Andlau, grand chanoine d'Arlesheim tomba mort en sortant du souper — mort du catarrhe (apoplexie).

Item Verneur, le ciergeaire, partit de sa maison, et fut perdu autour de huit jours — c'était le 5 février.

Item le 10 février au matin, le vieux Goetschy celui qui tirait les dents, est décédé.

Mon oncle l'officier est arrivé le 12 février vers cinq heures du soir, et ma cousine Marie Madeleine Cuenin aussi le même jour de Besançon.

Item Theubet et Voisard sont partis le 8 février entre onze heures et midi pour entrer chez les Jésuites.

Le comte de Montjoie-Vaufrey est mort le 13 février à trois heures du matin.

Item Daucourt le père est mort le 18 février vers les huit heures du matin.

Item Pierron perdit son procès avec les montagnards, sur la maison de ville à Porrentruy, le 18 février.

Item la veuve Faivre, notaire de la ville, est morte le 23 février.

On a crié la comédie par la ville le 25 février, un peu avant midi.

Yadat de Courtedoux, restant à la cour des moines de Lucelle, est décédé le 12 mars vers dix heures du matin.

(A suivre.)

## Hygiène de la basse-cour

On est généralement porté à croire que c'est surtout l'hiver qui amène avec lui les nombreuses affections auxquelles sont sujets nos animaux de basse-cour. Il n'en est rien, et bien souvent, les plus graves d'entre celles qui, en peu de temps, mettent la ruine dans le poulailler

La religieuse murmurait :

— Oui, vous souffrez, pauvre grand cœur qu'on a déchiré ; mais il ne faut pas hair ainsi. Avez-vous oublié cette sublime prière que, sans doute, sur les genoux de votre mère, vous avez dû balbutier au temps de votre enfance : « Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. »

La voix de la Boccellini se fit implacable.

— Jamais je ne pardonnerai au comte de Ruloff ; son être est fait de tout ce qui déçoit, de tout ce qui ment, de tout ce qui tue la paix et le bonheur.

El, plus douce, d'un accent plaintif, des larmes brillantes plein les yeux, et venant enfin sécher le feu de son amère rancune :

— Sœur Florence, revenez souvent me voir, je vous ferai l'aumône pour vos pauvres et voi-

ler, n'apparaissent qu'au moment des fortes chaleurs estivales.

Les maladies qui assaillent nos volailles sont nombreuses, parfois tellement rapides dans leurs effets, qu'il est presque impossible de les arrêter. Il est donc de la plus haute importance, non seulement pour l'éleveur, mais même pour le simple cultivateur dont la basse-cour n'est en principe qu'un accessoire, de connaître ces maladies et de se mettre en garde contre elles par tous les moyens en son pouvoir.

En règle générale, toute maladie se traite de deux manières : par action préventive, c'est-à-dire par l'usage de tous procédés pouvant s'opposer à son apparition, et par action curative, en cherchant à la combattre lorsqu'elle s'est déclarée.

L'hygiène est, sans contredit, la première condition à réaliser à la basse-cour pour se préserver contre les épidémies, et son application offre bien plus de facilité que n'importe quel traitement curatif.

Donnez à vos animaux une nourriture substantielle, de la verdure, du sable, pour se poudrer, de l'eau pure pour se baigner et se tenir propre, un local sain et sec, et rarement ils seront atteints par les maladies.

Ces dernières, en effet, sont dues le plus souvent, pour ne pas dire toujours, à une installation défectueuse, à une mauvaise alimentation ou à la mauvaise tenue des locaux.

Fait-on l'acquisition de volailles, la première précaution à prendre est de les examiner attentivement et ne les introduire dans le poulailler qu'après avoir la certitude qu'elles sont indemnes de toutes maladies contagieuses. En cas de doute, les soumettre à une quarantaine sévère jusqu'à disparition complète de toute trace de maladie.

La construction, généralement défectueuse, des poulaillers est une première cause de leur invasion par les poux et autres parasites, auxquels les moindres fissures servent de refuge.

Et il est aisé de s'opposer à cette invasion en rendant lisses les parois du local et opérant de temps à autre leur blanchiment au lait de chaux additionné d'une petite quantité de pétrole, d'acide phénique ou de lyssol.

Cette opération de nettoyage doit être appliquée même sur le parquet, qui doit être préalablement nettoyé à fond, et à tous les coins et recoins du local.

Si la vermine a été constatée, on mélange du soufre en poudre au sable où vont, pour ainsi dire, se baigner les volailles ; puis le poulailler est désinfecté en répandant sur le sol de la paille saupoudrée de soufre, y mettant le feu et ferment les issues.

L'épaisse fumée qui se dégage asphyxie les insectes, et, par un badigeonnage au lait de chaux on détruit les œufs déposés dans les cavités des murs.

Trop rares encore sont ceux, ou pour mieux

tre présence rendra ma vie moins désolée, car je n'ai point de confidents. Je ne parle jamais à Yvan de tout ce que son père m'a fait endurer, et je vous assure, chère sœur Florence, que j'ai parfois le cœur bien opprimé.

Et la religieuse, profondément émue, murmurait d'un accent où vibrait l'infinie pitié :

— Pleurez, Madame, les larmes vous soulageront. Le Seigneur défend la révolte et le murmure ; mais il ne défend pas les larmes. Lui-même n'en a-t-il pas versé... et de sang, au Jardin de l'Agonie ?

La religieuse quitta la comtesse de Ruloff pour retourner à sa salle d'hôpital, où l'attendaient d'autres souffrances à soulager, et la cantatrice se mit en devoir de choisir ce qu'elle chanterait au concert de charité.

(La suite prochainement.)

dire les fermières, car c'est à elles qu'incombent les soins des animaux de basse-cour, qui prennent la précaution d'enlever journalement le fumier, de nettoyer de temps à autre les perchoirs, échelles, poudroirs, etc., et de les laver à l'eau.

Pourquoi, peut-on leur demander, font-elles chaque jour le nettoyage de leur habitation ? Elles savent parfaitement qu'elles ne peuvent se soustraire à ce soin sans risquer de se voir envahir par les maladies qui, dans la majorité des cas, ont leur origine dans la malpropreté.

Le cas n'est-il pas applicable à l'habitation de nos animaux de basse-cour qui, pas plus que nous, ne sont réfractaires aux maladies ?

Un local sain et sec ; des lavages et badigeonnages suivis, surtout pendant la saison estivale, nourriture substantielle et boisson propre, et avec cela on ne verra pas, à certaines époques, nos poulaillers décimés par des affections épidémiques si préjudiciables à la bourse du cultivateur.

Une autre condition à observer, c'est d'éviter l'agglomération des animaux, surtout dans un local trop restreint ou mal aéré. Cette aération est essentielle ; elle doit se faire par un nombre suffisant d'ouvertures, garnies intérieurement d'une grille à mailles fines et qui peuvent être fermées extérieurement par des volets pouvant servir, pour ainsi dire, de paravant contre les ardeurs du soleil.

Suivant l'espace dont on dispose, les animaux seront logés par groupe de dix, quinze, vingt ; de la sorte, ils sont plus isolés, et moins exposés à l'attaque des épidémies.

Quant à l'alimentation, nous avons dit, au début, qu'elle doit être substantielle ; il faut également la varier souvent et exciter l'appétit, de temps à autre, par des friandises : vers, larves, viande. Trois distributions par jour sont préférables à deux. A l'eau de boisson toujours propre et fraîche, on ajoutera quelques pincées de sulfate de fer, un gramme par litre environ, qui agit préventivement par ses propriétés antiseptiques.

Que la fermière observe ces quelques conseils, d'une application si facile et si peu coûteuse, et elle verra toujours la prospérité régner dans sa basse-cour, et les faibles bénéfices qu'elle paraît en retirer devenir grands.

JEAN D'ARAULES.

## LES

# PROVERBES DE JANVIER

Les cultivateurs, observateurs attentifs des phénomènes de la nature et des coïncidences du temps avec certains mois et certains jours, ont fixé le résultat de leurs observations en des proverbes et dictons qui sont une tradition dans la plupart de nos campagnes. Nous avons cru intéressant d'en rechercher et réunir les principaux, et nous pensons être agréable à nos lecteurs en publiant chaque mois ceux d'actualité. Ils y trouveront matière à comparaisons nombreuses et curieuses. Voici donc ceux de janvier :

D'abord cette recommandation que les intéressés se chargeront bien de faire sans avoir besoin du proverbe :

Au nouvel an  
Etrennes aux enfants.

Et même aux grandes personnes, hélas ! Mais heureusement ça ne dure qu'un jour car le lendemain :

A la Saint-Basile  
Paysanne file.

Les premiers jours sont pauvres en proverbes et il faut aller jusqu'à l'Epiphanie pour trouver ceux-ci :

Quand les rois sont clairs  
Sur les toits vient la chenevière.  
Soleil qui luit le jour des Rois  
Fait deux hivers pour une fois.

Puisse-t-il donc faire sombre ce jour là, mais il faut une température douce le 9 car :

Le jour Saint-Adrien  
Un trop grand froid ne vaut rien.

Ca n'empêche pas, malheureusement qu'il gèle ferme ce jour-là et les suivants. Et cependant :

D'habitude à la Saint-Maur  
Moitié de l'hiver est dehors.

Mais, cultivateurs, attention ! Voici des dictons qui intéressent :

S'il pleut à la Saint-Guillaume (16)  
Auras du blé plus que du chaume

S'il gèle au jour de Saint-Sulpice (19)  
Le printemps sera propice.

S'il neige à la Saint-Sébastien (20)  
La mauvaise herbe ne revient.

Janvier et février  
Comblent ou vide le grenier.

Notons surtout celui-ci qui n'est pas avare de prédictions :

Si le jour de Saint-Paul le convers (25)  
Se trouve beau et découvert  
L'on aura en cette saison  
Des biens de terre à grand foison  
S'il pleut ou neige sans faillir  
Le cher temps nous veut assaillir.

Et il faut aussi qu'il tonne puisque :

Tonnerre en janvier  
Récolte en quantité.

Encore celui-ci pour les cultivateurs :

Pour laboureur et pour fermier  
Mieux vaut voleur dans son grenier  
Que voir son valet en janvier.  
Les bras nus charger le fumier.

Et cet autre pour le 31 :

Le dernier jour de janvier  
La gelée vient du fumier.

Voici maintenant pour les vigneron, car le temps du mois semble avoir une sérieuse influence sur la vigne. Jugez-en plutôt :

S'il neige au jour Saint-Léonce (13)  
Faudra que le tonneau défoncé.

Saint-Antoine (17) sec et beau  
Remplit cave et tonneaux.

S'il pleut à la veille Saint-Pierre (17)  
La vigne est réduite au tiers.  
Gelée du jour Saint-Fructueux.  
Rend le vigneron malheureux.

A la Saint-Vincent (22)  
Le vin monte au sarment  
Ou s'il gèle il en descend.

Si le jour Saint-Hippolyte (23)  
Le soleil clair et beau  
Luit aussi grand qu'un chapeau  
Faut prendre garde au tonneau  
Si tu veux pas qu'il défoncé.

Si le jour Saint-Julien (27) est trouble,  
Il met le vin au double.

Quand Saint-Agnès (28) vient par le vent  
Si le soleil est clairvoyant  
Beaucoup de jus au sarment.

On voit que le mois de janvier est intéressant pour la viticulture. Citons encore pour le 30, fêtes de St-Hippolyte et Sainte-Martine, ces deux proverbes :

A la Saint-Hippolyte  
Bien souvent l'hiver nous quitte.

Prends garde à la Saint-Martine  
Car souvent l'hiver se maitine.

Et cet autre qui ne vous apprendra pas grand chose :

Troupe d'oiseaux cherchant pâture  
Et si cassés vieillards fiévreux,  
Sont bien plus que devant frileux  
C'est signe avoir grande froidure.

Et remettons au mois prochain l'énumération des proverbes de février dont quelques-uns sont fort curieux.

LONDINIÈRES.

## LETRE PATOISE

*Dâ lai Côte de mai.*

Stu matin, en me raisant paï ci temps de noi, de pieudge, de brüssales, i me feso des grosses botenières paï lai fiditure, mon raisou ne copay ran di tot. Coli me raipelé enne petête hichetoire arrivraie ai Delémont, ai y é quelque temps. Les bairbiés sont ordinairement in pô farçous, les vadadis tchu tot.

In pore véye dégoyié se présente in djo tchié le coiffeur E. ai peu iy dié : « Dites-voi Monsieur an m'on dit que vos êtes bin tchairitable, A-ce que vos n'airins pe lai bontay de me raisay po le nom de Duë ? I n'ai pe de sous, i ne sero vos payié ; main, i n'ogeró quasi pu dinche me motray : i fay ai pavou égerennes ; ai me pranganant po le peu l'ogé ! » Le bairbié, malin comme in renay, se pensé : aitends. Le ne veus pe iy veni doves fois ci devaint, te faire ai raisay po le nom de Duë. « Sietay-vos li, iy dié-t-é. Main vos ay enne foue bairbe, coli ne veu pe allay tot seul. » Le pore véye se sieté, ai peu mon bairbié de pare lai pu crouie allemelle qu'ai ne servait pu, ai peu de commencie ai raihay. Ai n'était pe inco à quart de sai bésaingue que des grosses légres iy coulent feu des euyes. Tot d'in cö, in gros mergat que se trovay dain l'arrière botiche, feso in gros railieu, poche que qu'équ'un iy fratay chu lai coué. « Qu'à ce que ci tchait ? dié le coiffeur. — Oh, i me pense qu'an iy fay lai bairbe po le nom de Duë » répongé le patient. Le bairbié compregné, ai peu prangné le moyou de ses râsous po fini son travaille. — Se ci coiffeur était pié ci, aivo son bon raisou ! Le minne serait casiment bon po raisay les pores pou le nom de Duë.

*Stu que n'd pe de bôs.*

## Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 105 du *Pays du Dimanche* :

### 412. LOGOGRIPE.

Auberge. Auge. Berge. Auber.

### 413. COQUILLES AMUSANTES.

N° 1. — Serpent. Caché. Roses.  
N° 2. — Brisez. Les. Coeurs.  
N° 3. — Masque. Tombe. Reste. Héros. Evanouit.  
N° 4. — Isthme. Sépare. Mers.  
N° 5. — Bastille. Lettre. Cachet.

### 414 MOT CARRÉ.

C E R E S  
E C O L E  
R O U E N  
E L E V E  
S E N E F